

Salles-la-Source : une marche des indignés sur Rodez samedi

L'association Ranimons la cascade ! reste mobilisée.

■ **Muet** depuis la dernière commission des sites qui s'est réunie le 13 mai dernier, l'association Ranimons la cascade ! ne baisse pas les bras.

Samedi 18 juin, pour marquer le premier anniversaire de sa création, qui coïncide avec une date historique clé pour la Résistance, l'association organise une randonnée entre Salles-la-Source et Rodez. Cette « marche de l'eau » également baptisée « marche des indignés » partira à 7 heures pétales de la cascade pour se diriger vers le causse. Le groupe, qui espère grossir ses rangs au fil de l'itinéraire, sera à 8 heures à la gare de Salles-la-Source, à 9 heures au parc de Vabre, à 10h45 sur la place du Sacré-Cœur à Rodez. « Chacun peut nous rejoindre quand il le souhaite. On invite les marcheurs à se munir de bouteilles vides et de casseroles pour faire du bruit », lance le président Bernard Gauvain.

À 11h15, devant la préfecture du département, plusieurs personnalités seront présentes: Robert Caule, Jean Milési, Anne Gaben-Toutan, Bernard Burguière, Christian Teyssède, José Bové et les réalisateurs Claude Nuridsany et Marie Pérennou. Adhérent de l'association, l'ancien maire de Rodez, Marc Censi, à d'ores et déjà envoyé un messa-



Raymond Gal, Bernard Gauvain et Yves Garric.

Daniel Bruel/Midi Libre

ge - « *De tout cœur avec vous* » - tout comme le président du conseil général, Jean-Claude Luche: « *Je souhaite qu'une solution soit trouvée qui puisse satisfaire les attentes locales. La cascade de Salles-la-Source fait partie de notre patrimoine départemental. Sa fonction ne doit pas être dénaturée.* »

À cette occasion, les responsables de l'association ne manqueront pas de déplorer la surdité de l'administration envers leurs revendications. « *Nous demandons depuis longtemps une table ronde qui réunisse les différentes parties. Par ailleurs, la préfète a toujours refusé de nous recevoir* », explique le président en évoquant son intention de saisir le tribunal administratif. « *On a un dossier bien épais et on en a encore sous le pied. Ils n'ont pas fini d'entendre parler de nous.* »

ANAÏS ARNAL